

# Grand Lyon : jeunes migrants à l'abri mais pas au bout de leur peine

La situation des mineurs étrangers isolés présents dans la métropole s'est sensiblement améliorée depuis le précédent hiver, mais l'engorgement des structures d'accueil et le recours aux particuliers pour pallier le manque d'hébergements – une solution « low cost », dénoncent des militants associatifs – restent problématiques.

Par **Morgane Remy** - 13 mars 2019 - 5 minutes

Où sont passés les dizaines d'adolescents et d'enfants, venus de Guinée, du Mali ou de Côte-d'Ivoire, qui occupaient jour et nuit une dalle à proximité de la gare Part-Dieu ? En **septembre** (<https://www.mediacites.fr/lyon/enquete-lyon/2017/09/20/migrants-linsupportable-attente-des-mineurs-isoles/>) et **décembre 2017** (<https://www.mediacites.fr/lyon/complement-denquete-lyon/2017/12/13/jeunes-migrants-disperses-grand-lyon-depasse/>), Mediacités les avait rencontrés et avait raconté leur calvaire : **l'attente à la rue** (<https://www.mediacites.fr/lyon/enquete-lyon/2017/09/20/migrants-linsupportable-attente-des-mineurs-isoles/>), les errements de leur prise en charge, **les services du Grand Lyon débordés** (<https://www.mediacites.fr/lyon/complement-denquete-lyon/2017/12/13/jeunes-migrants-disperses-grand-lyon-depasse/>). Depuis, la situation des mineurs étrangers non accompagnés présents dans l'agglomération lyonnaise a sensiblement évolué. En mieux.

Comme le président de la Métropole David Kimelfeld s'y était engagé, un centre d'accueil temporaire a été ouvert en février 2018 à Collonges-au-Mont-d'Or, dans l'ancienne maison de repos Notre-Dame-du-Grand-Port, réhabilitée pour l'occasion. Vingt-cinq lits et cinq travailleurs sociaux, le tout géré par Habitat et Humanisme. Le Grand Lyon a également sollicité une autre association, Forum Réfugiés, à laquelle il a confié le soin de déterminer l'âge des jeunes migrants pour soulager son service de la Méomie (Mission d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés) **au bord de l'explosion** (<https://www.mediacites.fr/lyon/complement-denquete-lyon/2017/12/13/jeunes-migrants-disperses-grand-lyon-depasse/>). Forum Réfugiés héberge ainsi en permanence 25 adolescents le temps d'**une évaluation contradictoire**. Ceux qui sont reconnus comme mineurs bénéficient d'une prise en charge au titre de

la protection à l'enfance, une compétence exercée par les départements et donc par le Grand Lyon sur son territoire. Enfin, le dispositif de répartition nationale – une procédure pensée pour répartir de manière équitable les mineurs isolés sur l'ensemble des départements – est devenu effectif dans le Rhône, après des années de blocage. Quarante jeunes ont ainsi été « réorientés » depuis Lyon ces quatre derniers mois.

**MEDIACITÉS Lyon**  
L'investigation sans concession

**Migrants : l'insupportable attente des mineurs isolés**

Faute de moyens humains, la Métropole de Lyon n'arrive pas à répondre à l'afflux de jeunes migrants dans l'agglomération. Les associations lui reprochent de « trier » avec bien trop de zèle les majeurs des mineurs. Ceux-là patientent de longues semaines voire des mois, à la rue. Jour et nuit.



**Mediacités Lyon**  
@MediacitesLyon

[ENQUÊTE] Face à l'engorgement des services de la Métropole de #Lyon : la longue attente des jeunes migrants isolés  
[mediacites.fr/lyon/enquete-l...](https://mediacites.fr/lyon/enquete-l...)

1 09:44 - 20 sept. 2017

[Voir les autres Tweets de Mediacités Lyon](#)

## Test osseux en question

Une question prioritaire de Constitutionnalité (QPC) a été transmise au Conseil constitutionnel par la Cour de cassation, afin de déterminer si les examens radiologiques osseux utilisés pour déterminer la minorité des jeunes conformes aux droits de l'enfant. L'audience aura lieu le 14 mars prochain.



## 1528 mineurs en 2018, 1064 en 2017

Mais le centre de Collonges, celui de Forum Réfugiés ou « la répartition nationale » ne concernent que 90 personnes. La réalité de la prise en charge est d'une toute autre ampleur. En 2018, elle a

concerné 1528 mineurs non accompagnés contre 1064 en 2017, selon les chiffres obtenus par Mediacités, que la Métropole nous a confirmés. Et en janvier dernier, on comptait 51 jeunes supplémentaires, qui ont désormais le droit d'être scolarisés et mis à l'abri. Où logent-ils ? A l'hôtel pour 600 d'entre eux, où le Grand Lyon les place à plusieurs par chambre.

Une solution a minima : « Une fois à l'hôtel, personne ne les encadre ou ne les aide, déplore Michèle François, bénévole de Réseau éducation sans frontière (RESF). Malgré leur traversée, avec des étapes souvent traumatisantes en Libye et en Méditerranée... » Nombre de militants associatifs dénoncent une solution de facilité, au rabais. A la journée, le coût pour le Grand Lyon d'un jeune migrant hébergé à l'hôtel revient à 70 euros, dont 15 euros pour la nourriture et les transports. C'est trois fois moins qu'un placement en foyer spécialisé (195 euros) ou deux fois moins qu'en maison d'enfants à caractère social (162 euros). « L'hôtel n'est pas privilégié en raison de son coût mais parce qu'il n'y a pas suffisamment de places dans les structures d'hébergement », rétorque-t-on du côté de la Métropole.

## Solliciter les particuliers

La collectivité a en tout cas décidé de débloquer des moyens : 50 millions d'euros pour 2019, contre 30 millions en 2018 et 17 millions en 2017, incluant **l'aide de l'État**. La somme devrait permettre d'ouvrir 300 places d'accueil de jour et 500 places d'hébergement gérées par des associations habilitées à l'aide sociale à l'enfance. 850 autres places d'accueil temporaire sont aussi au programme pour les jeunes qui ont déjà passé leur évaluation et attendent la décision du juge des enfants. « Ces créations nécessitent du temps car nous sommes dans le cadre d'appels à projet », précise-t-on à la Métropole.

En attendant, comment pallier l'urgence ? David Kimelfeld a fait le choix de solliciter très prochainement des particuliers. Contre une indemnisation (19,40 euros par jour\*), des volontaires s'engageront à héberger des jeunes migrants. « Recourir à des familles d'accueil est une solution pragmatique pour trouver des places rapidement, sans avoir à adapter ou construire de nouveaux bâtiments », commente Joris Darphin, cofondateur de l'association l'Ouvre-porte, qui vient de créer

Démèsis en vue de fédérer les accueils citoyens. Reste, avant de lancer ce dispositif, à déterminer comment il sera contrôlé afin d'éviter que les adolescents concernés ne deviennent des employés de maison bon marché.

## *« Une façon d'externaliser le problème en se basant sur notre bonne volonté ? »*

Les associations s'inquiètent d'un autre risque : la rupture d'égalité de traitement entre mineurs isolés. « N'est-ce pas un accompagnement low cost, une façon d'externaliser le problème en se basant sur notre bonne volonté ?, s'interroge Anne Charmasson-Creus, qui s'occupe du squat installé dans l'ex-collège Maurice Scèves, sur le plateau de la Croix-Rousse. Nous voyons déjà des jeunes qui arrivent sur recommandation de la police. Elle les dirige vers nous en les invitant à aller "au foyer illégal". »

L'ancien établissement scolaire du 4<sup>e</sup> arrondissement accueille environ 200 personnes, dont une soixantaine de migrants qui se disent mineurs, selon Jean-Paul Vilain, président de la Coordination urgence migrant (CUM), impliqué dans la vie du lieu. « Il y a des mineurs parmi nous, confirme un Guinéen de 24 ans. S'ils ont voyagé et traversé tout ce qu'ils ont traversé, c'était pour trouver un pays qui les protège. Or, ici, ils sont mélangés avec des grands, confrontés à des problèmes de santé et ils ne vont pas à l'école. »





A l'entrée du collège Maurice Scève, dans le 4e arrondissement de Lyon. Photo : N.Barriquand/Mediacités.

La plupart de ces jeunes attendent l'évaluation de leur âge, son résultat ou encore la prise en charge judiciaire de leur dossier quand leur minorité n'a pas été reconnue et qu'ils contestent cette décision. A toutes les étapes de la procédure, qui concentrent les critiques, c'est l'engorgement. Le centre de Forum Réfugiés est sous-dimensionné et, depuis l'été dernier, ne permet plus de mener une évaluation contradictoire. « Nous avons 25 lits et pas un de plus, pour des raisons de sécurité. Faute de solution d'hébergement durable, nous avons refusé de mettre ceux que nous estimions mineurs à la rue. Résultat, au lieu de faire 125 évaluations en situation mensuelles comme prévu, nous n'en avons mené que 24 en janvier. Avec les autres mineurs, nous effectuons des entretiens ponctuels d'évaluation », détaille le directeur général de l'association Jean-François Ploquin, pragmatique. Une solution en demi-teinte : les jeunes obtiennent une réponse sous cinq à six jours, contre des semaines voire des mois auparavant, mais ils ne sont pas hébergés en attendant.

## Une évaluation sur deux contestable ?

Conséquence d'une saturation qui perdure, les entretiens se limitent à un ou deux rendez-vous d'une

heure ou une heure et demi. Trop court ? « Forum Réfugiés reproduit les mêmes erreurs que la Méomie, avec des entretiens expéditifs, dénonce François-Régis Lacroix, de la Ligue des droits de l'Homme, impliqué dans le collectif de l'Accueil des mineurs isolés étrangers (Amie). Selon le suivi que nous effectuons, je pense qu'un résultat d'évaluation sur deux est contestable. » Et, de fait, il est contesté. « Pour nous, rien n'a changé, confirme Sandrine Rodrigues, avocate mobilisée depuis des années sur les recours formulés par les jeunes migrants devant la justice. Nous avons senti une amélioration au printemps 2018, au début des évaluations par Forum Réfugiés, puis cela s'est de nouveau dégradé et les dossiers continuent d'affluer. »

Avec d'autres, Sandrine Rodrigues tient des permanences toutes les semaines au squat Maurice Scèves. « Des juges pour enfants ordonnent systématiquement **des expertises osseuses**, déplore-t-elle. Et nous rencontrons aussi de plus en plus de refus d'aide juridictionnelle pour des référés sur la scolarisation de mineurs pris en charge. » S'ils ne dorment plus à la rue, le parcours du combattant des jeunes migrants isolés du Grand Lyon n'est pas terminé.

\* **Erratum** – Dans un premier temps nous avons écrit que l'indemnisation journalière était comprise entre 30 et 50 euros (au lieu de 19,40 euros). Cette fourchette correspond à l'estimation du coût pour les volontaires d'accueillir un mineur isolé étranger.

*Si vous souhaitez nous adresser des documents en passant par une plateforme sécurisée et anonymisée, connectez-vous à [pals.mediacites.fr](https://pals.mediacites.fr)*

*(<https://pals.mediacites.fr/>)*



par [Morgane Remy](#)